



LES P'TITES INFOS **DES COMORES**

N° 7

Décembre
2006

IPNS

Equipe éditoriale :

Marine Roux,
Annick Bouchot

Siège social :

23 Les Mûriers
71600 St Léger-les-Paray

☎ 03.85.81.32.51

Contact :

comores.horizon@laposte.net

☎ 06.66.25.38.10

Site Internet :

www.comores-horizon.org

Edito :

Un grand remue-ménage orchestré par le président Sambi secoue les Comores. Coup d'envoi du président lui-même : publication de son bulletin de salaire. Une campagne de répression est lancée contre certains fonctionnaires de l'ancien gouvernement. L'OMS établit un plan de coopération de 4 années avec les Comores pour répondre aux attentes légitimes des Comoriens qui en ont le plus besoin.. La gestion autonome des collectivités locales s'organise, et l'aéroport international fait peau neuve. Un bémol concernant les résultats du Bac 2006, qui sont catastrophiques. Quant à Mayotte, c'est toujours l'Eldorado visé par les plus pauvres.

Marine Roux

Sommaire :

- Corruption : la lutte continue
- Fonctionnaires du régime Azali sous surveillance
- Déjeuner de presse à Moroni
- Conflit de compétence : une loi enfin promulguée ?
- Gestion autonome des collectivités locales
- Remise aux normes de l'aéroport international
- Coopération OMS-Union des Comores
- Bac 2006 : la catastrophe !
- Mayotte : éternel Eldorado
- Sports : encore un match annulé
- Sauvetage en mer
- Immigration clandestine

CORRUPTION : LA LUTTE CONTINUE

La lutte contre la corruption et le détournement de fonds publics s'intensifie : un projet de loi va être soumis afin que le délai concernant la poursuite d'un délit, actuellement limité à 3 ans, puisse remonter plus loin dans le temps de façon à pouvoir récupérer les biens détournés. Les avocats des hommes d'affaires de la Société des Hydrocarbures qui sont directement impliqués ne ménagent pas leurs critiques à l'encontre de ce projet de loi.

Au cours de son intervention du 31 Août à Moroni, le président Sambi a révélé que 44 millions de dollars (environ 17 millions de FC) avaient été placés par d'anciens dignitaires sur des comptes privés . Il entend bien les faire rapatrier.

DES FONCTIONNAIRES DU REGIME **AZALI SOUS SURVEILLANCE**

Directeurs généraux, responsables financiers des sociétés d'Etat, contrôleurs des Douanes et des Impôts, ministres des Finances et de l'Economie, soit au total 35 fonctionnaires maintenus sur le territoire « par mesure de prudence » depuis Juin 2006. Ils seront entendus par le ministre de la Justice du président Sambi, et une enquête de justice sera conjointement ouverte.

AEROPORT INTERNATIONAL

Coup de pouce financier du gouvernement français, qui a investi 3 millions d'euros pour la 2^{ème} phase de remise aux normes de l'aéroport Prince Saïd Ibrahim : navigation et système météorologique, construction d'une rampe d'approche et réfection de la tour de contrôle, formation et recyclage du personnel de l'aéroport. La Chine, pour sa part, a lancé depuis 2004 un vaste projet d'extension des bâtiments, de construction d'une nouvelle aérogare et d'agrandissement du parking pour un financement de 2,8 milliards de FC.

DEJEUNER DE PRESSE A MORONI

Le 25 Août, le président Sambi a convié une vingtaine de journalistes de la presse écrite et audiovisuelle afin de les informer du travail déjà accompli depuis son investiture, et d'indiquer ses prochains objectifs. Projet Habitat : confirmation du premier arrivage d'équipement et de matériaux de construction destinés à offrir un logement décent aux plus démunis. Une grande foire d'exposition de matériels se tiendra également au profit des entreprises qui en ont le plus besoin. Déplacements présidentiels à l'étranger : moins nombreux et plus efficaces que ceux de ses prédécesseurs, Monsieur Sambi assure qu'ils auront « des retombées économiques bénéfiques pour les Comoriens ». Lutte contre la corruption : bien qu'il reste beaucoup à faire, le président indique que « les signaux verts » promis au lendemain de son élection sont déjà perceptibles. Insatisfait de la qualité des informations de la presse publique ou gouvernementale, il invite les journalistes à s'aligner sur la presse indépendante.

GESTION AUTONOME DES COLLECTIVITES LOCALES

A l'issue de la signature de la Convention des compétences des communes, 5 mairies-pilotes ont été désignées pour appliquer les directives du contrat : Moroni, Mbeni, Ouzioini et Foubouni. La priorité actuelle revient à la gestion des formalités administratives. Les questions de santé viendront plus tard. Il faut avant tout trouver un bâtiment pour abriter l'administration communale. Les maires espèrent une contribution active de la part des usagers.

CONFLIT DE COMPETENCE : UNE LOI ENFIN PROMULGUEE ?

Le blocage politique et institutionnel qui dure depuis 2004 pourrait enfin trouver une solution par la promulgation des lois jamais entérinées par l'ex-président Azali. Le président Sambi a décidé de leur mise en vigueur, mais l'amendement préalable a échoué face à la détermination des chefs des exécutifs et des parlements des îles autonomes. La promulgation et la mise en place de ces lois devraient par contre générer une concertation. C'est ce qui sera fait dans un avenir proche, et qui permettra de procéder au transfert des compétences, avec l'accord des exécutifs des 3 îles autonomes.

SAUVETAGE MIRACULEUX POUR DEUX PECHEURS COMORIENS

Depuis 4 jours, la barque de deux pêcheurs, partis d'Anjouan 6 jours auparavant, dérivait après avoir chaviré. Le patrouilleur de la Marine Nationale « La Boudeuse » a pu récupérer les deux hommes, transis, affamés, et en état d'hypothermie. Réchauffés et ré-alimentés, ils ont regagné Mayotte, où une vedette de la Marine Nationale les a ramenés au port afin qu'ils soient pris en charge par le corps médical avant d'être reconduits à Anjouan, d'où ils étaient partis.

IMMIGRATION CLANDESTINE

Les kwassa-kwassa en provenance d'Anjouan continuent leurs tentatives pour rallier Mayotte. Un bateau transportant 20 personnes s'est retourné dans la nuit du 20 au 21 Septembre, faisant une victime, et deux kwassa-kwassa chargés de 43 et 49 passagers ont été interceptés le 22 Septembre par la marine nationale.

BAC 2006 : LA CATASTROPHE

274 candidats reçus et 681 autorisés à passer la session de rattrapage sur les 4.904 étudiants qui se présentaient au Bac. La grève des enseignants a lourdement freiné le programme scolaire et surtout l'échec du Bac commun ont sans doute généré ces résultats atterrants. La procédure du Bac commun consistait à organiser un Bac unique avec échange de jury dans les îles autonomes. Le président d'Anjouan n'a pas respecté cette procédure et a organisé seul et à sa manière le déroulement de l'examen. Fuites et tricheries s'en sont suivies, et le jury du centre de Moroni a demandé au ministre de l'Education de ne pas valider le Bac d'Anjouan.

SPORTS : ENCORE UN MATCH ANNULÉ

Le match de football Sénégal-Comores, qui devait se dérouler dans le cadre du premier tour préliminaire des Jeux Olympiques de 2008 n'a pas eu lieu. Les raisons de son annulation n'ont pas été indiquées par la Direction du football mondial.

MAYOTTE : UN ELDORADO POUR LES COMORIENS

En 1974, les Comores proclament leur indépendance, mais Mayotte choisit de rester sous protectorat français, et en 1994 un visa devient indispensable pour tout Comorien désirant s'y rendre. Avec l'aide de la France, Mayotte a exploité tous ses atouts ; ses avancées sanitaires, économiques et sociales en font une île « riche » et nombreux sont les habitants des îles les plus pauvres (en particulier Anjouan, distante de 80 km) pour lesquels Mayotte représente un nouvel Eldorado. Au mépris du danger, des kwassa-kwassa le plus souvent surchargés tentent de la rallier. Si certains y parviennent, ils ne sont pas hors de danger pour autant : rafles, reconduits à la frontière et même incendies d'habitations, la gendarmerie et la police des frontières détiennent le triste record des violences et des expulsions.

COOPERATION OMS-UNION DES COMORES

Les Comores sont classés parmi les pays les plus pauvres du monde. En 1995, 54,7 % de la population vivaient en dessous du seuil de pauvreté absolue, et ce pourcentage n'a cessé d'augmenter entre 1995 et 1998, touchant en priorité les femmes enceintes et les enfants. Les habitations sont anarchiques, l'évacuation des déchets et des eaux usées inexistante. L'eau recueillie dans des citernes et consommée par la population est insalubre et engendre des maladies diarrhéiques, infectieuses et parasitaires. La pollution marine, liée au déversement des hydrocarbures, est préoccupante, ainsi que les risques liés aux catastrophes naturelles (éruptions volcaniques, cyclones et inondations). Les crises socio-économiques qu'a traversé le pays depuis plusieurs années n'ont pas permis d'établir un programme efficace de coopération avec l'OMS. Une nouvelle stratégie a été élaborée pour les années 2005-2009. Elle concernera une plus grande motivation des personnels de santé, un meilleur approvisionnement en médicaments essentiels, souvent en rupture de stock, la promotion des modes de vie sains, et la réduction de la mortalité maternelle et infanto-juvénile.

RECHERCHE PERSONNE POUR PRENDRE EN CHARGE L'EDITION DE NOTRE JOURNAL, MARINE POUR DES RAISONS DE SANTE DEMISSIONNE. VOUS ÊTES INTERESSES, CONTACTEZ ANNICKI AU 03.85.81.32.51. MERCI